



**ASSEMBLEE GENERALE
« MARCHEURS DE LA SINOPE »**

*A la salle des fêtes de St Germain de Tournebut
Vendredi 23 novembre 2018 à 20h*

Vous êtes convoqué à l'assemblée générale du club, ayant pour ordre du jour :

- Présentation des différents rapports & Vote
- Présentation des projets & Vote
- Election du tiers sortant – élection du bureau
- Questions diverses

Et pourquoi pas entrer dans le bureau de l'association ? Réfléchissez-y dès maintenant

En cas d'absence, nous vous demandons de **donner pouvoir à un autre adhérent au club.** (Cette personne ne peut recevoir plus de 2 pouvoirs)

La présidente, Martine BESSIN

Retour de vos coupons :

Marie-France BERNARD – 5 rue du centre – 50480 Chef du Pont
02 33 21 03 26 - bernardmichel8142@neuf.fr
ou Catherine DIDIER-DEHAIES – 4 Lot. le clos poulain – 50340 LES PIEUX
02 50 70 49 87 - cathdidier@yahoo.fr

Cette assemblée générale sera suivie d'un dessert.

Pour celles et ceux qui pourraient faire quelques pâtisseries, merci de nous prévenir

COUPON REPONSE OBLIGATOIRE - POUR MONSIEUR

Monsieur _____ assistera ou n'assistera pas (rayer la mention inutile) à l'AG des Marcheuses de la Sinope le 23 novembre 2018

Indiquez le nombre de participants à l'assemblée générale :

En cas d'absence,

POUVOIR

Monsieur, _____ donne pouvoir à
Monsieur ou Madame _____

Pour le représenter lors des votes en séance de l'assemblée générale des Marcheuses de la Sinope le 23 novembre 2018 à St Germain de Tournebut.

Signature :



**ASSEMBLEE GENERALE
« MARCHEURS DE LA SINOPE »**

*A la salle des fêtes de St Germain de Tournebut
Vendredi 23 novembre 2018 à 20h*

Vous êtes convoqué à l'assemblée générale du club, ayant pour ordre du jour :

- Présentation des différents rapports & Vote
- Présentation des projets & Vote
- Election du tiers sortant – élection du bureau
- Questions diverses

Et pourquoi pas entrer dans le bureau de l'association ? Réfléchissez-y dès maintenant

En cas d'absence, nous vous demandons de **donner pouvoir à un autre adhérent au club.** (Cette personne ne peut recevoir plus de 2 pouvoirs)

La présidente, Martine BESSIN

Retour de vos coupons :

Marie-France BERNARD – 5 rue du centre – 50480 Chef du Pont
02 33 21 03 26 - bernardmichel8142@neuf.fr
ou Catherine DIDIER-DEHAIES – 4 Lot. le clos poulain – 50340 LES PIEUX
02 50 70 49 87 - cathdidier@yahoo.fr

Cette assemblée générale sera suivie d'un dessert.

Pour celles et ceux qui pourraient faire quelques pâtisseries, merci de nous prévenir

COUPON REPONSE OBLIGATOIRE - POUR MADAME

Madame _____ assistera ou n'assistera pas (rayer la mention inutile) à l'AG des Marcheuses de la Sinope le 23 novembre 2018

Indiquez le nombre de participants à l'assemblée générale :

En cas d'absence,

POUVOIR

Madame, _____ donne pouvoir à
Monsieur ou Madame _____

Pour le représenter lors des votes en séance de l'assemblée générale des Marcheuses de la Sinope le 23 novembre 2018 à St Germain de Tournebut.

Signature :